



CHARTRE DU BASKETTEUR



En signant une licence au BCPL, le joueur et ses parents acceptent d'adhérer à ses valeurs et à ses principes. Cette charte est un ensemble de droits et de devoirs primordiaux pour que la vie du club soit la meilleure possible.

Le club s'engage à :

- ✓ Assurer et licencier le joueur auprès de la F.F.B.B.
- ✓ Mettre à disposition du joueur le matériel nécessaire pour les entraînements et la compétition (ballons, chasubles, gymnase, matériel pédagogique, short et maillot pour les matches)
- ✓ Assurer la présence d'un entraîneur à chaque entraînement.
- ✓ Communiquer et transmettre les informations du club aux joueurs et aux familles, prévenir en cas d'entraînement et de match annulé ou reporté.
- ✓ Faire progresser le joueur à son rythme, développer la socialisation et l'esprit d'équipe.
- ✓ Associer les parents à la vie du club.

Le joueur s'engage à :

- ✓ Participer à tous les entraînements et compétitions de son équipe.
- ✓ Prévenir de toute absence et de tout retard à son entraîneur.
- ✓ Être ponctuel lors des entraînements et des rendez-vous de match.
- ✓ Respecter l'encadrement du club (entraîneurs, coaches, partenaires et dirigeants), les adversaires, le corps arbitral et les officiels de table de marque.
- ✓ Respecter les lieux et le matériel mis à sa disposition aussi bien à domicile qu'à l'extérieur.
- ✓ Venir avec une tenue de sport adaptée à la pratique du basketball à chaque entraînement et à chaque match (Bouteille d'eau, Short, T-shirt, chaussures propres, cheveux attachés,...).
- ✓ Donner un coup de main et participer à la vie du club comme, par exemple arbitrer ou tenir la table de marque.
- ✓ Venir encourager les autres équipes du BCPL.
- ✓ Être volontaire, faire les efforts demandés et être à l'écoute des entraîneurs pendant les entraînements et les matches tout au long de la saison.
- ✓ Véhiculer une bonne image du club à tout moment et où qu'il soit (matches, entraînements, sélections départementales,...)

Les parents s'engagent à :

- ✓ S'assurer de la présence de l'entraîneur à l'intérieur du gymnase avant d'y laisser son enfant.
- ✓ Respecter les horaires afin de ne pas perturber les séances d'entraînements.
- ✓ Respecter l'encadrement du club (entraîneurs, coaches, partenaires et dirigeants), les adversaires, le corps arbitral et les officiels de table de marque.
- ✓ Venir soutenir et encourager son enfant et son équipe dans un esprit sportif
- ✓ Accompagner les enfants lors des déplacements selon le planning établi pour l'équipe.
- ✓ Laver les maillots de l'équipe de son enfant à tour de rôle.
- ✓ Veiller à ce que son enfant respecte ses engagements (charte).
- ✓ Apporter leurs contributions au club comme, par exemple participer aux tables de marque (formations proposées) ou aider pour les goûters d'après match, les fêtes ou manifestations (lotos).

Je reconnais avoir pris connaissance de cette charte avant de signer ma licence et m'engage à la respecter pour la saison à venir.

Signature